

Carte électorale de la Ville de Montréal 2025-2029

Arrondissement : Ville-Marie Nom du district: Sainte-Marie

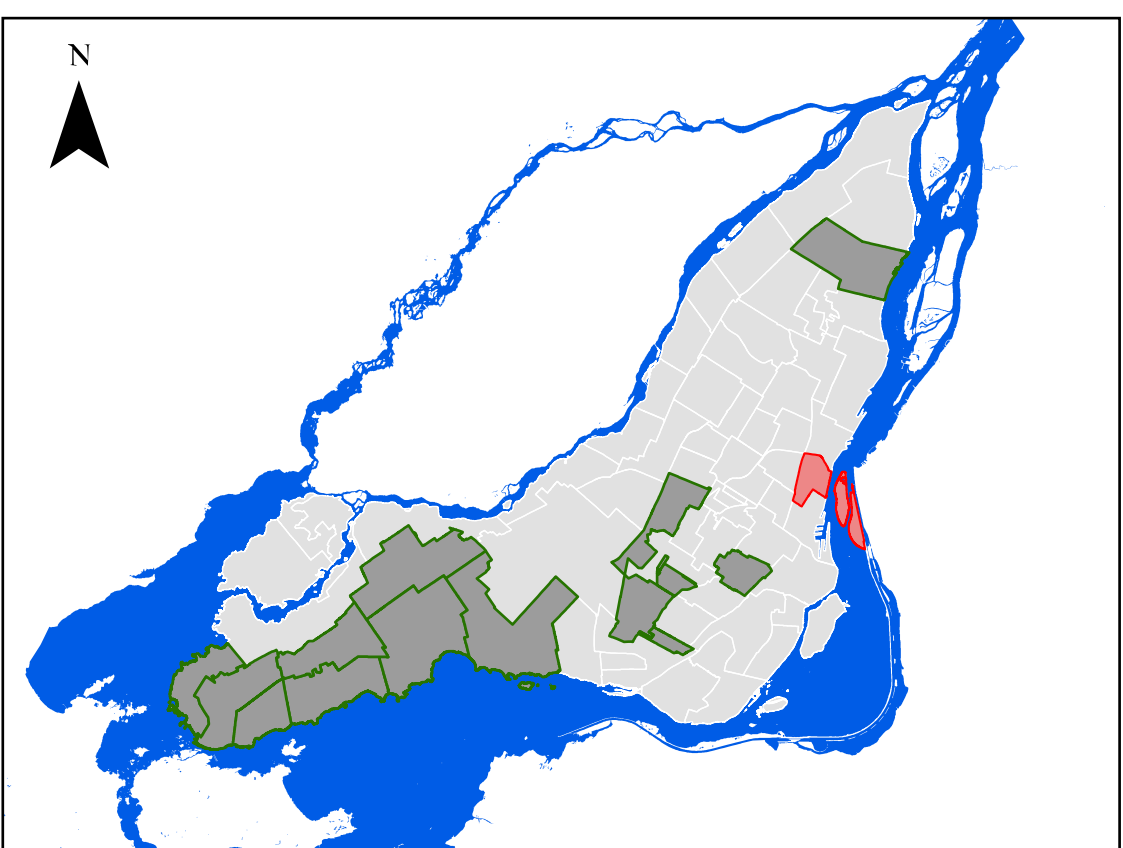
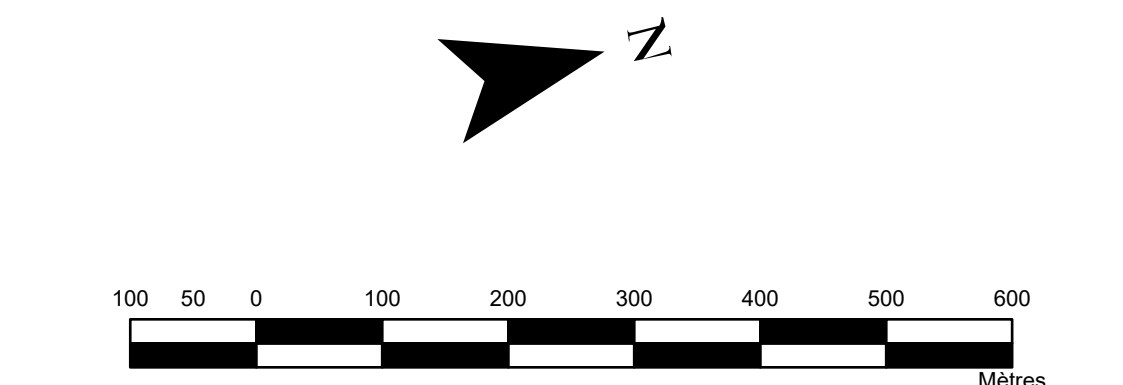


Elections Montréal		
Arrondissement de Ville-Marie		
District électoral de Sainte-Marie (183)		
Endroits de vote - Jour du scrutin		Sections de vote
01	Ecole Champlain 2360, rue Logan Gymnase	001-002-003-004-005-006-007-008
02	Centre Jean-Claude Malenfant 2635, rue Ontario Est Gymnase	009-010-011-012-013-014-015-016-017
03	Centre Gaudin-Duquet 1360, rue Prokop Grande salle	018-019-020
04	Ecole secondaire Pierre Dupuy 2000, rue Parthenais Hall d'entrée	021-022-023-024-025-026-027-028
05	Ecole Gagnéau 1605, rue La Fontaine Grande salle	029-030-031-032
06	Centre Von Deschamps de l'ASCCO 2093, rue de la Visitation Gymnase	033-034-035-036-037-038-039
07	Centre communautaire de loisirs Sainte-Catherine-d'Alexandrie 1700, rue Atahsken Gymnase	040-041-042-043
08	Centre communautaire de loisirs Sainte-Catherine-d'Alexandrie 1700, rue Atahsken Gymnase - division 1	044-045-046-047-048
Dans l'arrondissement de Ville-Marie, chaque électeur aura à voter DEUX FOIS, soit pour élire : 1. Le maire de la ville de Montréal (aussi maire d'arrondissement) 2. Le conseiller de la ville de son district		

Données mises à jour le 2025-10-01 Produit le 2025-10-01 à 21:11

00 Numéro de section
00 Endroit de vote
— Limite des districts avoisinants
— Limite de section
— Ville liée de l'agglomération de Montréal
— Arrondissement de la Ville de Montréal
— Hydrographie
— Voie ferrée

Note : Les sections de vote adjacente ayant la même couleur représentent un bassin de vote.



Note : Cette carte est le produit d'une collaboration entre les équipes de la Division de la géomatique, du Service des infrastructures du réseau routier, de la Division de la réglementation, de l'accès à l'information et des élections et e'lections Montréal.